|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Termes de référence**   |  |  | | --- | --- | | Intitulé de la mission : | CONCEPTION ET ANIMATION D’UNE FORMATION SUR LES ENJEUX DE L’EGALITE DE GENRE A DESTINATION DE L’EQUIPE PROJET GREENOV’I | | Composante : | TRANSVERSE (Plan d’Action Genre) | | Dates indicatives | MAI 2025 | | Nombre indicatif de JH | 6 jours | | Type d’expertise : | EXPERTISE INTERNATIONALE ET/OU NATIONALE |  1. **Présentation du projet Greenov’i**   Greenov’i est le projet d’appui au secteur privé de la programmation d’appui à l’action environnementale en Tunisie. (2023-2028) Financé par l’Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France en étroite collaboration avec le Ministère de l’Environnement, le CITET et le Ministère de l’Economie et de la Planification (MEP), il se donne pour objectif de contribuer à la transition écologique de l'économie tunisienne à travers des modes de consommation et de production plus sobres, en phase avec l’économie verte. Il s’articule autour de deux composantes, définies par la nature des entreprises ciblées :   * **Composante 1 :** Appui à l'émergence et à la création d’entreprises de biens et services verts qui intègrent la justice sociale et de genre ; * **Composante 2 :** Appui à la transition écologique des entreprises vers des modes de production sobres, équitables et durables.   Afin de cadrer ses activités, le projet Greenov’i a construit trois documents clés – la **Charte Verte**, qui définit les principes du projet, les critères à respecter durant sa mise en œuvre et l’engagement de l’ensemble des parties prenantes, le **Glossaire** qui explicite et opérationnalise ce cadre général et le **Plan d’Action Genre (PAG)** formulant des recommandations opérationnelles pour l’intégration effective de la dimension genre dans toutes les activités du projet Greenov’i.   * **Charte Verte**   La [Charte Verte](https://greenovi.tn/wp-content/uploads/2024/06/Charte-verte-Greenovi-VF.pdf) définit les principes du projet, les critères à respecter durant son implémentation, et les engagements de l’ensemble de ses parties prenantes.  La Charte Verte s’articule autour de cinq axes fondamentaux :   * La création d’impacts environnementaux, sociaux et économiques positifs ; * Le respect et la promotion des principes clefs du projet ; * La conformité avec des prérequis essentiels du projet ; * L’application du principe de transparence, favorisant l’inclusion et luttant contre le *greenwashing* ; * La participation active et continue de l’ensemble des parties prenantes. * **Glossaire**   Le [Glossaire](https://greenovi.tn/wp-content/uploads/2024/07/glossaire-.pdf) est un outil d’aide à la mise en œuvre du projet. Recensant un ensemble de définitions opérationnelles, il a été conçu afin d’apporter une clarification et une compréhension commune des termes mobilisés.  Dans le cadre du projet Greenov’i et tel qu’indiqué dans le Glossaire, l’entrepreneuriat vert, se définit comme un processus permettant l’émergence d’entreprises créatrices de valeur qui contribuent au développement durable du système socio-écologique à l’échelle nationale. L’entrepreneuriat vert contribue ainsi à l’atténuation des défaillances du marché ayant trait à l’environnement, à travers l’exploitation de potentielles opportunités rentables.  Le projet Greenov’i s’appuie sur une définition à double sens de l’entrepreneuriat vert, basée sur deux approches définies par l’OCDE :   * **Une approche par la production :** l’entrepreneuriat vert équivaut à lancer une activité verte, autrement dit à produire un bien ou un service écologique, qui agit en faveur de l’environnement. Nous parlons ici d’éco-entreprises. (Composante 1) ; * **Une approche par les processus :** l’entrepreneuriat vert consiste à verdir le mode de production d’un bien ou d’un service (Composante 2).   Le projet se base sur l’approche de l’ADEME[[1]](#footnote-1) pour définir les éco entreprises : « *une éco entreprise est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services…) visant explicitement à prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l’environnement […] Une éco entreprise se positionne du côté de l’offre de biens et services environnementaux.* »   * **Plan d’Action Genre (PAG)**   Le [Plan d’Action Genre](https://greenovi.tn/wp-content/uploads/2025/01/Greenovi-Plan-dAction-Genre-Synthese-122024.pdf) (PAG) est le fruit d’un travail collaboratif, avec l’équipe et les partenaires de Greenov’i, en vue d’opérationnaliser et renforcer le potentiel du projet en matière de réduction des inégalités femmes/hommes par des mesures simples et directement opérationnelles s’inscrivant dans le périmètre du projet Greenov’i et impactant toutes ses dimensions.  Avec ce PAG, Greenov’i vise à renforcer l’inclusion des femmes dans l’économie verte et l’entrepreneuriat. Le plan est structuré autour des deux composantes du projet et des activités prévues dans le cadre de ces composantes. Il inclut également un troisième axe transversal, notamment relatif à toutes les activités liées à la communication et à la valorisation.  Les objectifs spécifiques sont détaillés ci-dessous :  **Composante 1 : Appui à l’émergence et à la création d’entreprises de biens et services verts qui intègrent la justice sociale et de genre**   * **Objectif 1.1 :** Favoriser la participation des femmes à l’économie verte et la contribution des projets accompagnés à la réduction des inégalités (de genre et multifactorielles) ; * **Objectif 1.2 :** Renforcer les capacités de l’écosystème (et notamment des structures partenaires et du CITET) en matière de genre et leur contribution à la réduction des inégalités ; * **Objectif 1.3 :** Renforcer les capacités des financeurs en matière de genre et d’égalité par l’intégration d’une approche genre dans les prestations d’accompagnement technique.   **Composante 2 : Appui à la transition écologique des entreprises vers des modes de production sobres, équitables et durables**   * **Objectif 2.1 :** Appuyer les entreprises portées par des femmes et/ou contribuant à la réduction des inégalités**;** * **Objectif 2.2 :** Encourager les entreprises bénéficiaires à une meilleure intégration du genre et les accompagner dans cette démarche **;** * **Objectif 2.3 :** Favoriser les synergies entre Greenov’i et d’autres projets sensibles au genre.   **Axe transversal : Intégration de la perspective de genre dans la gestion du projet**   * **Objectif 3.1 :** Intégrer la perspective de genre dans toutes les actions de communication et de valorisation liées au projet ; * **Objectif 3.2 :** Intégrer la perspective de genre au suivi et à l’évaluation du projet ; * **Objectif 3.3 :** Intégrer la perspective de genre au management du projet.   Pour chaque objectif, une série d’actions concrètes, en phase avec les réalités opérationnelles du projet, est proposée. Bien que le suivi du PAG soit assuré par le Point Focal Genre (PFG) de Greenov’i, sa mise en œuvre est une responsabilité collective : chaque membre de l’équipe Greenov’i est acteur et actrice de son déploiement, en veillant à intégrer les actions qui lui incombent dans le cadre de ses activités.   1. **Contexte et justification du besoin**   Greenov’i promeut un entrepreneuriat vert qui agit en faveur d’une justice sociale et de genre. Le projet veille à ce que les initiatives soutenues n’aggravent pas les inégalités existantes, ni ne créent de nouvelles disparités. Adoptant une approche intersectionnelle, chacune des composantes de Greenov’i entend favoriser une transition écologique respectueuse de la justice sociale[[2]](#footnote-2) et de genre.  Ainsi, l’égalité femmes-hommes est un objectif poursuivi par le projet, marqué **CAD 1**. Dans la continuité de ses engagements à intégrer le genre de façon transversale dans ses activités, Greenov’i s’est doté d’un **Plan d’Action Genre** *(cf. supra),*présentant l’approche, les résultats attendus et les activités pour garantir l’intégration du genre dans les différentes dimensions du projet.  Dans le cadre de la mise en œuvre de ce PAG et de son axe transversal relatif à l’intégration de la perspective de genre dans la gestion du projet, Greenov’i souhaite organiser une **formation dédiée aux questions de genre, y compris aux stéréotypes et à l’égalité professionnelle** (Objectif 3.3) à destination de l’équipe projet. Cette formation vise à sensibiliser les membres de l’équipe opérationnelle du projet et à souligner l’importance d’intégrer la dimension de genre à travers les différentes activités de Greenov’i et surtout au management même du projet. Elle aura également pour but de renforcer la prise de conscience collective sur la nécessité de promouvoir l’égalité professionnelle et d’agir en faveur de cette dernière.  Ce besoin de renforcement des capacités a d’ailleurs été mis en lumière par les membres de l’équipe Greenov’i eux-mêmes lors des discussions autour de la mise en œuvre opérationnelle du PAG. En effet, ils.elles ont soulevé la réelle nécessité d’être mieux outillé.es et accompagné.es pour mettre en œuvre certaines actions. Dès lors, nous soutenons l’hypothèse qu’une équipe sensibilisée et formée grâce à la formation aux problématiques liées au genre pourra contribuer de manière plus efficace à la contribution d’un entrepreneuriat vert en faveur de la justice sociale et de genre.   1. **Objectifs et résultats de la mission** |

La présente mission a pour objectif final de **fournir à l’équipe projet Greenov’i les outils et les connaissances nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre du Plan d’Action Genre** **dans les activités respectives du projet.**

Cela se concrétisera par **l’animation d’une formation** à destination de l’équipe projet Greenov’i (environ 10 personnes) sur une durée d’une journée à deux journées, dont le contenu devra impérativement être adapté au contexte tunisien et aux besoins prioritaires de l’équipe. Cette formation visera alors à renforcer les compétences et les capacités de l’équipe sur les enjeux de genre, facilitant ainsi une meilleure intégration de l’approche genre, tant dans le déploiement du projet que dans la dynamique interne de l’équipe.

Pour cela, la formation devra intégrer un volet pratique permettant notamment à l’équipe de co-construire une **charte d’engagements**. Cette dernière aura pour objectif de définir et de clarifier les principes fondamentaux de l’équipe en matière de genre. Elle permettra ainsi aux membres de l’équipe-projet d’adopter une posture cohérente et partagée, avec un sentiment de légitimité, face aux enjeux d’égalités femmes-hommes, tant dans le management du projet que dans sa gestion au quotidien.

Le volet pratique pourra également inclure d’autres éléments, à la discrétion de l’expert.e, tels que :

* L’écriture inclusive - *bien que Greenov’i souhaite adopter le langage le plus inclusif possible, aucune charte n’est prévue à ce sujet-là ce qui peut générer un manque d’harmonisation dans les éléments de langage* ;
* La rédaction d’une fiche de recommandations (type check-list ou grille d’analyse) destinée aux membres de l’équipe projet, pour les guider dans la prise en compte des enjeux de genre et sociaux lors de la mise en œuvre des différentes activités de Greenov’i (organisation d’un évènement, recrutement et coordination d’expert.es, suivi des subventions, etc.).

Ainsi, les deux résultats suivants sont attendus à la fin de la mission :

**Résultat 1 – Une formation interactive et adaptée aux besoins de l’équipe Greenovi est élaborée.**

Une formation sur mesure sera élaborée en tenant compte des attentes et du niveau de connaissance de l’équipe Greenov’i. Elle devra être interactive, favoriser l’engagement des participant.es et s’appuyer sur des approches pédagogiques variées (études de cas, mises en situation, échanges, etc.) afin de garantir une appropriation effective des contenus.

**Résultat 2 – L’équipe dispose des capacités et du sentiment de légitimité nécessaires pour faciliter l’intégration du genre dans les activités du projet, ainsi que dans la dynamique interne de l’équipe.**

Ce résultat vise à doter l’équipe des connaissances et des outils nécessaires pour intégrer efficacement la dimension genre dans le projet Greenov’i et dans sa dynamique interne. La formation permettra de mieux comprendre les enjeux de l’égalité femmes-hommes à travers des données et constats clés spécifiques à la Tunisie et au secteur d’intervention du projet, d’être convaincu.es de leur importance et d’identifier des leviers d’action concrets. À l’issue de la formation, une charte d’engagement devra être produite.

La charte d’engagements permet à l’équipe Greenov’i d’adopter une posture harmonisée et cohérente face aux enjeux liés au genre, et plus particulièrement les liens entre genre, entrepreneuriat, et économie verte. Elle devra être un outil clé pour fournir des orientations claires concernant les définitions et les concepts associés, permettant ainsi de clarifier collectivement ce que l’on entend par « intégration du genre » dans ce contexte.

1. **Description de la mission**

La mission sera étalée **sur une durée approximative de deux semaines**, et se déroulera selon la méthodologie proposée ci-après.

Il s’agit d’une méthodologie préliminaire. Nous encourageons l’expert.e sélectionné.e à évaluer cette proposition et à suggérer, le cas échéant, une autre méthodologie, si il.elle estime qu'une approche différente pourrait mieux répondre aux objectifs de la mission. Toute proposition alternative doit être accompagnée d'une justification détaillée expliquant les raisons de ces modifications et les avantages attendus.

Le.la candidat.e sera évalué.e sur sa capacité à se réapproprier cette méthodologie et à y intégrer des éléments innovants et à forte valeur ajoutée pour optimiser l’impact de son intervention.

**Etape 1 : Diagnostic des besoins et élaboration de la formation** (2,5 jours)

La mission démarrera par une réunion de cadrage entre l’expert.e, le PFG et la cheffe de projet, visant à s’accorder clairement sur les attentes de la mission, ainsi qu’à identifier les besoins et les objectifs pour la formation.

En complément, l’expert.e pourra prévoir d’autres modalités de diagnostic des besoins afin de mieux cerner les besoins des différents membres de l’équipe.

A l’issue de cette étape et grâce à la documentation envoyée par l’équipe Greenov’i (documentation sur le projet Greenov’i, y compris celle relative PAG – diagnostic genre, plan d’action, autres livrables associés à sa mise en œuvre), l’expert.e devra rédiger le programme détaillé de la formation et le support de formation incluant, au minimum :

* Les objectifs pédagogiques ;
* La méthodologie proposée, y compris le format et les techniques d’animation ;
* Le programme minutieusement détaillé heure par heure avec l’ensemble des activités et des thèmes proposés (par exemple, utilisation d’un jeu de carte « Genre versus sexe ») ;
* La méthodologie et les modalités de suivi-évaluation de la formation.

L’expert.e devra en effet mettre en place un dispositif de suivi-évaluation et de mesure de la satisfaction des participant.es afin d’analyser les résultats de la formation et d’identifier d’éventuels axes d’amélioration.

Le programme devra être envoyé à l’équipe Greenov’i pour validation (relecture et commentaire).

**Livrables attendus à la fin de l’étape 1 :**

* Rapport synthétique de diagnostic des besoins ;
* Programme détaillé de la journée de formation, incluant les éléments cités ci-dessus, et les éventuelles révisions nécessaires ;
* Support(s) de formation.

**Etape 2 : Animation de la formation pour l’équipe projet Greenov’i** (2 jours)

Cette formation, spécifiquement conçue pour répondre aux besoins de l’équipe Greenov’i et adaptée au contexte tunisien vise à :

* Fournir à chaque membre de l’équipe une compréhension claire des enjeux liés au genre, en particulier dans l’économie verte, notamment en ce qui concerne les défis et opportunités pour intégrer une approche genre dans le projet Greenov’i ;
* Doter les participant.es des outils nécessaires pour intégrer efficacement la dimension genre dans les activités du projet Greenov’i et dans la gestion opérationnelle quotidienne.

Approche pédagogique et méthodologie :

L’expert.e devra adopter une approche flexible et participative, centrée sur l’interaction et l’engagement des membres de l’équipe projet. Contrairement à une formation descendante où l’expert.e se contente de transmettre des informations, la formation proposée sera un espace d’échange dynamique. Les participant.es auront la possibilité de poser des questions, de partager leurs idées.

L’expert.e devra utiliser un matériel pédagogique interactif, tels que des sondages en direct, des diaporamas dynamiques et des activités ludiques (débat mouvant, jeu de carte « Genre versus sexe »), pour maintenir un environnement interactif et stimulant tout au long de la formation.

Contenu de la formation :

* **Volet théorique :** le volet théorique, tout en restant ludique et interactif, aura pour objectif de sensibiliser les membres de l’équipe à l’importance d’intégrer la dimension genre dans les activités du projet Greenov’i. Cette approche visera à montrer comment cette intégration peut favoriser un entrepreneuriat vert plus inclusif et contribuer à la justice sociale et de genre, et ainsi répondre aux objectifs du projet. Les participant.es devront dès lors comprendre concrètement ce que l’on entend par « genre », « intégration du genre », les enjeux spécifiques liés au genre, tant en Tunisie, qu’au sein de l’entrepreneuriat vert, et comment l’intégrer de manière opérationnelle dans les projets.
* **Volet pratique :** Le volet pratique de la formation sera essentiel pour garantir l’application concrète des concepts abordés. Bien que l’expert.e dispose de la liberté de choisir les activités et les thèmes abordés, il.elle devra absolument inclure un atelier consacré à l’élaboration collective de la **charte d’engagements du projet Greenov’i en matière d’égalité femmes-hommes**. Cette charte servira à établir une vision partagée et inspirante des engagements de l’équipe sur les questions de genre, tant dans la gestion opérationnelle du projet que dans la dynamique interne de l’équipe. L’expert.e pourra choisir d’agrémenter ce volet pratique par un appui technique pour outiller l’équipe Greenov’i sur d’autres aspects (par exemple, sur la rédaction de grandes *guidelines* pour adopter une écriture inclusive).

**Livrables attendus à la fin de l’étape 2 :**

* Les outils développés dans le cadre de la formation (dont la première version de la charte genre) ;
* Les données issues du dispositif de suivi-évaluation de la formation.

**Etape 3 : Rédaction et restitution du rapport de formation (dont charte genre)** (1,5 jour)

Suite à la formation délivrée, l’expert.e fournira un rapport de formation mettant en avant ses observations, l’analyse des données issues du suivi-évaluation, ainsi que des recommandations pour l’organisation de formations similaires et la mise en œuvre du plan d’action à venir.

L’expert.e devra également reprendre la charte genre existante afin d’en proposer une version finale, intégrant les enseignements de la formation et les retours de l’équipe.

Une restitution auprès du PFG, voire de l’équipe, pourra également être prévue.

**Livrables attendus à la fin de l’étape 3 :**

* Rapport de formation, incluant les résultats de la formation et des recommandations ;
* Version finale de la charte genre.

1. **Calendrier prévisionnel et livrables attendus**

Marion Allimant, Cheffe de projet Greenov’i et Emma Cruz, Chargée de suivi-évaluation et PFG du projet, seront les interlocutrices principales de l’expert.e pendant cette mission.

T0 = 12 mai (date indicative)

T1 = 19 mai (date indicative)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résultats attendus** | **Livrables** | **Calendrier indicatif** |
| Une formation interactive et adaptée aux besoins de l’équipe Greenovi est élaborée. | * Rapport synthétique de diagnostic des besoins ; * Programme détaillé de la journée de formation incluant a minima (i) les objectifs pédagogiques, (ii) la méthodologie proposée, y compris le format et les techniques d’animation, (iii) le programme minutieusement détaillé heure par heure avec l’ensemble des activités et des thèmes proposés et (iv) le dispositif de suivi-évaluation de la formation ; * Support(s) de formation. | Phase 1 : T0 + 2,5 jours |
| L’équipe dispose des capacités et du sentiment de légitimité nécessaires pour faciliter l’intégration du genre dans les activités du projet, ainsi que dans la dynamique interne de l’équipe. | **Etape 2 : Animation de la formation pour l’équipe projet Greenov’i**   * Les outils développés dans le cadre de la formation – dont la première version de la charte genre ; * Les données issues du dispositif de suivi-évaluation de la formation.   **Etape 3 : Rédaction et restitution du rapport de formation**   * Rapport de formation ; * Version finale de la charte genre. | Phase 2 : Phase 1 + 2 jours  Phase 3 : Phase 2 + 1,5 jour |

1. **Expertise et profil**

* **Qualifications et compétences**
* Titulaire d’un Bac+5 ou équivalent en étude de genre, sciences sociales, sciences politiques ou autre discipline pertinente ;
* Bonne connaissance de la problématique des égalités femmes-hommes dans le contexte tunisien ;
* Bonne connaissance du secteur de l’entrepreneuriat vert et/ou de l’économie verte ;
* Parfaite maîtrise du français. La maîtrise du dialecte tunisien est un atout ;
* Forte capacité à travailler en équipe, excellent relationnel dans un contexte multiculturel, flexibilité, sens de l’organisation et réactivité ;
* Avoir des aptitudes à communiquer et à animer des ateliers et séminaires de formation.
* Capacité à concevoir et animer des formations participatives et interactives.
* **Expérience professionnelle :**
* Expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans le domaine du genre ;
* Expérience avérée d’au moins 5 ans dans le domaine de la formation et l’accompagnement sur les questions de la prise en compte des égalités femmes-hommes dans les projets ;
* Expérience précédente en Tunisie ;
* Expérience dans le secteur de l’entrepreneuriat vert, de l’appui au secteur privé, le développement durable.

1. **Modalités de sélection**

* **Les candidatures doivent inclure les éléments suivants**
* Un ou plusieurs CV détaillés des expert.e.s proposé.e.s, avec une mise en avant claire des références professionnelles pour des missions similaires ;
* Une **offre technique**, incluant une (i) analyse des enjeux et des besoins de la mission, (ii) la méthodologie proposée pour la formation y compris les modalités de diagnostic (questionnaires, entretien, focus group), (iii) une trame de formation avec les différents axes proposés et (iv) les modalités de suivi-évaluation proposées pour la mission ;
* Une **offre financière**. Le budget doit tenir compte du nombre de jours-hommes proposés pour la mission ainsi que les éventuels frais nécessaires pour la mise en œuvre de la mission (Exemples : frais de déplacement, de réservation d’hôtels etc.).
* **Le processus de sélection se déroulera en deux temps**
* Elaboration d’une liste restreinte par Expertise France sur la base des candidatures envoyées ;
* Conduite d’un entretien avec le.la candidat.e. présélectionné.e.

1. « Les éco-entreprises et filières vertes », ADEME, consulté le 11 septembre 2023.

   <https://expertises.ademe.fr/production-durable/production-industrielle-services/dossier/quoi-parle-t/eco-entreprises-filieres-vertes#:~:text=Une%20%C3%A9co%2Dentreprise%20est%20une,activit%C3%A9s%20humaines%20sur%20l'environnement>. [↑](#footnote-ref-1)
2. La justice sociale est principalement prise en compte dans le projet par une intégration renforcée des régions intérieures de la Tunisie. [↑](#footnote-ref-2)